

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201105-20240326-DE13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2024

Publication : 05/04/2024

COMMUNE DE
L'HORME
Loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mil Vingt Quatre, le 25 mars,
Le Conseil Municipal de la Commune de L'HORME, dûment
convoué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur Julien VASSAL, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal :
Le 12 mars

Nombre de Conseillers	
En exercice	21
Présents	17
Votants	17

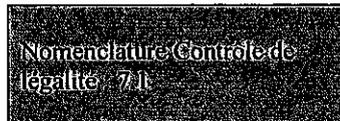
Présents : VASSAL Julien, HOSPITAL Angélique, PATTÉ Raphaël,
DESPINASSE Lucille, DUGOUGEAT Céline, BERNOU Philippe,
NUNEZ Dominique, BECH Françoise, LOUSSERT Emilie, CHAPUIS
Laurent, VINCENT Pierre, SAILLIER Cindy, DECHAZERON Myriam,
CHARVIEUX Sandra, ROSIER Franck, LLAVORI Rémy, MATHEVON
Marilyne, PAYRE Damien.

Absent(s) excusé(s) :

Absent(s) : MORRELLON Yoann, HAMMACHE Nordine, MILHE
Alexandre.

Secrétaire de séance : VINCENT Pierre

Délibération : 2024/13
Finances/délibération :
Approbation du Compte
Administratif 2023 et affectation
des résultats à l'exercice 2024 –
Budget principal



*Conformément à la réglementation, Monsieur le Maire se retire de la
séance avant la présentation/débat et le vote.*

Par suite, le Conseil Municipal désigne Mme Hospital, Président(e) pour le
vote du compte administratif 2023 de la Commune, laquelle présente au
Conseil Municipal le compte administratif 2023 qui s'établit comme suit :

I - Résultat d'exécution de l'exercice 2023

A – Section de fonctionnement

- Dépenses de fonctionnement + 6 260 632.63 €
- Recettes de fonctionnement + 6 877 751.62 €
Soit un résultat d'exercice 2023 de fonctionnement excédentaire de
617 118.99 €.

B - Section d'investissement

- Dépenses d'investissement+ 2 513 345.60 €
- Recettes d'investissement + 3 556 302.26 €

Soit un résultat d'exercice 2023 d'investissement excédentaire de
1 042 956.66 €.

II – Résultat de clôture 2023 et affectation du résultat

A - Résultat de clôture 2023

- Compte tenu du résultat de clôture de fonctionnement en 2022 de
+ 917 119.78 €
- Compte tenu du résultat de clôture d'investissement en 2022 de
- 20 543.27 €

- Compte tenu de l'affectation en investissement du résultat en 2022 de + 700 000,00 €
- Compte tenu des résultats d'exercice 2023 de fonctionnement et d'investissement exposés ci-dessus,

Le résultat de clôture 2023 s'établit comme suit :

- FONCTIONNEMENT..... + 834 238.77 €
- INVESTISSEMENT..... + 1 022 413.39 €

TOTAL + 1 856 652.16 €

B - Affectation du résultat et prise en compte des restes à réaliser

- Compte tenu du résultat de clôture d'investissement 2023 de 1 022 413. 39 €,
- Compte tenu du solde des restes à réaliser de l'exercice 2023, s'élevant à – 40 879.05 € en investissement, (600 695.05€ en dépenses et 559 816 € en recettes).

La section d'investissement présente ainsi un **solde cumulé excédentaire de 981 534.34 €**.

Considérant que le résultat net de clôture 2023 en fonctionnement est excédentaire de 834 238.77 €, il est proposé :

- D'inscrire au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisés » la somme de : 700 000,00 €
- D'inscrire au compte 002 « report à nouveau en fonctionnement » la somme de : 134 238.77 €

☞ **L'assemblée délibérante décide à la majorité** (6 abstentions : Mme DECHAZERON, Mme CHARVIEUX, M. ROSIER, M. LLAVORI, Mme MATHEVON et M. PAYRE) d'approuver :

- le compte administratif 2023 de la Commune en conformité avec le compte de gestion dressé pour cet exercice ;
- La reprise de 134 238.77 € en recette de fonctionnement R002 au budget 2024 ;
- L'affectation au compte 1068 du budget 2024 (recette d'investissement) de 700 000,00 €.

L'HORME, le 26 mars 2024

La Présidente

Le Secrétaire

A. HOSPITAL

P. VINCENT

